



Association TRANS-FORME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Association TRANS-FORME

66 Boulevard Diderot

75012 PARIS

Siren : 389 747 817

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'Assemblée Générale de l'association TRANS-FORME,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRANS-FORME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé page 14 dans la note « 1 - Événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation de l'association.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Villeurbanne, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

VEAMA GROUPE

Jean-Michel SCHMITT

A circular professional seal for a Chartered Accountant (Commissaire aux Comptes) is stamped in grey. The seal contains the text "EXPERT COMPTABLE * CERTIFIE" at the top, "VEAMA GROUPE" in the center, and "COMMISSAIRE AUX COMPTES" at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the seal.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Resultat Association

TRANS-FORME		BILAN ACTIF					
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros				Edité le 19/06/2024	
		- Avec comptes substitués					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
. Frais d'établissement							
. Frais de recherche et développement							
. Donations temporaires d'usufruit							
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 336,00	15 336,00					
. Fonds commercial							
. Autres immobilisations incorporelles							
. Immobilisations incorporelles en cours							
. Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
. Terrains							
. Constructions							
. Installations techniques, matériel & outillage industriels							
. Autres immobilisations corporelles	7 164,60	6 746,80	417,80	0,09	1 047,47	0,20	
. Immobilisations corporelles en cours							
. Avances & acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
. Participations et Créances rattachées							
. Autres titres immobilisés							
. Prêts							
. Autres	2 306,45		2 306,45	0,51	2 306,45	0,44	
TOTAL (I)	24 807,05	22 082,80	2 724,25	0,61	3 353,92	0,64	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours					1 556,14	0,30	
Avances et acomptes versés sur commandes	4 500,00		4 500,00	1,00	21 936,34	4,19	
Créances							
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	63 289,29		63 289,29	14,06	53 109,00	10,15	
. Créances reçues par legs ou donations							
. Autres	33 234,18		33 234,18	7,39	62 040,29	11,86	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	50 983,86		50 983,86	11,33	15 510,43	2,96	
Charges constatées d'avance	295 259,36		295 259,36	65,61	365 733,68	69,90	
TOTAL (II)	447 266,69		447 266,69	99,39	519 885,88	99,36	
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecarts de conversion Actif (V)							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	472 073,74	22 082,80	449 990,94	100,00	523 239,80	100,00	

TRANS-FORME	BILAN PASSIF	
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Présenté en Euros - Avec comptes substitués	Edité le 19/06/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	-338 210,37	-75,15	-149 919,12	-28,64
Excédent ou déficit de l'exercice	-121 036,41	-26,89	-188 291,25	-35,98
Situation nette (sous total)	-459 246,78	-102,05	-338 210,37	64,63
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-459 246,78	-102,05	-338 210,37	-64,63
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108 204,99	24,05	125 938,15	24,07
Emprunts et dettes financières diverses	25,00	0,01	25,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 294,35	44,73	120 648,83	23,06
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	237 812,09	52,85	172 736,33	33,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	121 048,50	26,90	98 595,45	18,84
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	240 852,79	53,52	343 506,41	65,65
TOTAL (IV)	909 237,72	202,06	861 450,17	164,64
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	449 990,94	100,00	523 239,80	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

TRANS-FORME

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 19/06/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	
	31/12/2023		31/12/2022		absolue	
	(12 mois)		(12 mois)		(12 mois)	
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	22 121,00		17 428,00		4 693	26,93
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	1 102,00		893,00		209	23,40
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	386 602,93		138 630,92		247 972	178,87
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	88 617,24		99 148,74		-10 531	-10,61
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	32 440,00		24 989,82		7 451	29,82
- Mécénats	326 290,42		281 831,63		44 459	15,78
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	8 200,81		15 869,23		-7 669	-48,32
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	26 839,68		13 811,37		13 028	94,33
Total des produits d'exploitation (I)	892 214,08		592 602,71		299 612	50,56
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	1 208,57		-136,60		1 344	988,24
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	606 681,22		492 190,85		114 491	23,26
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 930,44		4 037,11		1 893	46,89
Salaires et traitements	264 624,29		200 965,89		63 659	31,68
Charges sociales	102 909,63		75 210,38		27 699	36,83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 119,72		2 407,22		-1 288	-53,50
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	5 196,73		3 784,77		1 412	37,32
Total des charges d'exploitation (II)	987 670,60		778 459,62		209 211	48,64
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-95 456,52		-185 856,91		90 400	48,64
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	72,96		33,14		39	118,18
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	72,96		33,14		39	118,18
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	2 368,36		484,41		1 884	389,26
Intérêts et charges assimilées	-22,55				-22	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	2 345,81		484,41		1 861	384,50
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 272,85		-451,27		-1 821	-403,76



TRANS-FORME	COMPTE DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Présenté en Euros - Avec comptes substitués
	Edité le 19/06/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-97 729,37	-186 308,18	88 579	47,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		9 642,42	-9 642	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		9 642,42	-9 642	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	23 307,04	11 625,49	11 682	100,49
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	23 307,04	11 625,49	11 682	100,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-23 307,04	-1 983,07	-21 324	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	892 287,04	602 278,27	290 009	48,15
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 013 323,45	790 569,52	222 754	28,18
EXCEDENT OU DEFICIT	-121 036,41	-188 291,25	67 255	35,72
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	167 357,00	241 930,00		
Prestations en nature	257 689,00	260 169,00		
Bénévolat				
TOTAL	425 046,00	502 099,00		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations	167 357,00	241 930,00		
Personnel bénévole	257 689,00	260 169,00		
TOTAL	425 046,00	502 099,00		



Annexes Association 24**TRANS-FORME**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**Préambule**

Trans-Forme, Association Fédérative Française des Sportifs Transplantés et Dialysés "labellisée Grande Cause Nationale 2009 consacrée aux dons d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse, et Grande Cause Nationale 2014 consacrée à l'engagement associatif est une Association Loi 1901 à but non lucratif et non commercial, agréée Jeunesse et Sports.

Trans-Forme a pour but de réhabiliter les Transplantés et les Dialysés par l'activité physique et sportive, de sensibiliser le public à la réussite de la transplantation et à la nécessité des dons d'organes et de tissus, et de favoriser la recherche médico-sportive en matière de greffe, de dialyse et de sport.

Trans-Forme - agréée formation - mène des projets à l'attention des unités de greffe et de dialyse adultes et pédiatriques et promeut la pratique de l'activité physique comme outil de réhabilitation, publie de nombreuses brochures à l'attention des patients et du grand public, et organise des symposiums médicaux sur le thème de la qualité de vie retrouvée grâce à l'activité physique.

Trans-Forme organise notamment divers événements sportifs : la Course du CSur, les Jeux Nationaux et Jeux Nationaux d'hiver des Transplantés et Dialysés & et coordonne la participation de l'équipe de France aux Jeux Mondiaux des Transplantés et aux Jeux Européens des Transplantés et Dialysés.

Ces événements sont autant d'occasions de diffuser le message de la réussite de la transplantation d'organes et de la nécessité du don ; ce sont aussi de formidables outils de réhabilitation notamment des jeunes greffés et dialysés par l'activité physique et sportive.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 449 990,94 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 121 036,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2024 par les dirigeants.



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice**

Notre situation actuelle résulte :

1. des incidences délétères de la crise sanitaire COVID depuis 2020 pour une association de surcroît événementielle comme la nôtre et pour nos actions dédiées à un public particulièrement vulnérable et à une cause citoyenne et sociétale fortement mise à mal pendant la crise sanitaire,
2. de subventions institutionnelles ou privées revues significativement à la baisse pendant et depuis la pandémie et pour certaines supprimées

Nous avons tenu bon jusque-là grâce au PGE, au soutien de certains organismes, à la générosité de grandes entreprises amies, au soutien de nos membres, à des prêts d'honneur de certains de nos membres amis.

Des moratoires ont également été mis en place avec les créanciers.

Notre reconnaissance de Grande Cause Nationale JOP (JNTD 2024) et un appel à projets Impact 2024 (ANS) nous laissent espérer des subventions significatives sur l'exercice 2024.

Nous avons également procédé à une restructuration depuis le 4e trimestre 2023 permettant des économies de charges importantes sur de nombreux postes. Les effets bénéfiques seront visibles dès 2024.

Si la trésorerie est tendue, pour autant les perspectives à 12 mois nous ont permis d'arrêter ces comptes dans la perspective de continuité d'exploitation.



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables****2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)****2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**2.2.3 - Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

2.2.4 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.5 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)****2.3 - Changement de méthode d'évaluation et de présentation**

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



TRANS-FORME**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 336			15 336
Immobilisations corporelles	7 165			7 165
Immobilisations financières	2 306			2 306
TOTAL	24 807			24 807

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 336			15 336
TOTAL I	15 336			15 336
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	6 117	630		6 747
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	6 117	630		6 747
TOTAL GENERAL (I+II)	21 453	630		22 083

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	2 306		2 306
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	62 734	62 734	
Autres créances	20 776	20 776	
Charges constatées d'avance	295 259	295 259	
TOTAL	381 076	378 770	2 306



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	14 459
TOTAL	14 459



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-149 919	-188 291			-338 210
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-188 291	188 291	-121 036		-121 036
Dont générosité du public					
Situation nette	-338 210		-121 036		-459 247
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	-338 210		-121 036		-459 247
TOTAL dont générosité du public					



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	108 205	108 205		
Dettes financières diverses	25	25		
Fournisseurs	201 294	190 420		
Dettes fiscales & sociales	237 812	230 770		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	121 048	138 485		
Produits constatés d'avance	240 853	246 353		
TOTAL	909 238	914 258		

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	15 389
Dettes fiscales & sociales	17 304
Autres dettes	
TOTAL	32 693



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**5 - Notes sur le compte de résultat****5.1 - Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels**

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Charges exceptionnelles	23 307
Sur opération de gestion	23 307
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-23 307



TRANS-FORME

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**6 - Autres Informations****6.1 - Engagements et sûretés réelles consenties****6.1.1 - Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**

Néant

6.2 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.3 - Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 E et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 E.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

6.4 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non Cadres	3	
TOTAL	4	0

6.5 - Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 839 euros.



Autres informations

Cautions, avals et garanties reçus :

Suite au CA du 28/04/2016, Monsieur Olivier COUSTERE s'est engagé à rembourser l'avance qui lui a été consentie. Au 31/12/2023 cette avance avait été totalement remboursée.

Analyse du chiffre d'affaires et des ressources :



Détail du chiffre d'affaires des évènements :	414 545 €
70700000 BOUTIQUE	1 102,00
70844000 INSCRIPTIONS INDIVIDUELLE ANNEE	73 603,81
70844010 INSCRIPTIONS EQUIPE ANNEE	289 249,50
70844110 INSCRIPTION EQUIPE ANNEE + 1	0
70844200 INSCRIPTIONS INDIVIDUELLE ANNEE + 1	0
70850000 PARTENARIATS	8 599,02
70870000 PRODUITS DERIVES	3 421,60
70870001 MANIFESTATIONS/ CONCERT	900
70870002 CONFERENCES	829
70870202 JOURNAL RELAIS	10 000,00
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	13 339,68
75830000 CONSORTIUM	13 500,00
Détail des produits de tiers financeurs :	447 248 €
74000001 SUBVENTION CONTRAT APPRENTI	11 333,24
74110000 SUBVENTION CNAM	50 000,00
74120000 SUBVENTION REGION	9 500,00
74130000 SUBV.DEPARTEMENT	14 000,00
74150000 SUBV.MUNICIPALES	380
74190000 SUBVENTIONS AIDES PRIVES	3 404,00
75411001 DONS DES PARTICULIERS	28 280,26
75411002 DONS NON AFFECTES	1 650,00
75411003 ABANDON DE FRAIS BENEVOLES	2 509,74
75420000 MECENAT	145 000,00
75420001 DONS DES ENTREPRISES	130 387,44
75420002 DONS ENTREPRISES NON AFFECTES	50 902,98



Contributions volontaires :

Les contributions volontaires des bénévoles ont fait l'objet d'une valorisation répartie de la façon suivante :

Evènement / Action	Montant contribution nature	Détail des contributions			
		PRIX €	Nbre/Qté	TOTAL €	Commentaires
Course du Cœur	214 960 €	7 200 €	6	43 200 €	base : médecin 600€ / jour (8h) - base 6 médecins ; B) avec présence 12h/jour moyen dont 2j préparation+débriefing = équivalent 12j
		3 000 €	4	12 000 €	base : infirmière 3 & ambulancier - base 1 = 250€ / jour ; B) (présence 12h/jour moyen = équivalent 12j) dont 2j préparation+débriefing
		3 600 €	21	75 600 €	base : kiné 300€ / jour - base 21 kinés ; B) (présence 12h/jour moyen = équivalent 12j) dont 2j préparation + débriefing
		11 920 €	1	11 920 €	base : bénévoles opération 10000 cœurs 80€ / jour ; 7) (présence 8h/jour moyen) * 7 bénévoles + 10j préparation * 10 bénévoles
		840 €	86	72 240 €	base : bénévoles 80€ / jour ; 7) (présence 12h/jour moyen dont 1j préparation) soit 10,5j * 86 bénévoles
Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés	23 200 €	1 800 €	1	1 800 €	base : 600€ / jour x 3 x 1 médecin expert (préparation) - MDF ou CA (screening + plan encadrement, sac pharmacie, sac urgence)
		320 €	50	16 000 €	base : 80€ / jour x 8 demi-journées (dont CO) pour 50 bénévoles en phase de préparation (clubs, animation, marche, bénévoles locaux, kinés, sensibilisation, etc.) ; base smc chargé = entre 80 et 85€ / j
		120 €	50	6 000 €	base : 80€ / jour x 3 demi-journées en moyenne par bénévole (pendant la manifestation) x 50 bénévoles
		600 €	1	600 €	base : 200€ / jour x 3 jours x 1 kiné (pendant la manifestation)
		2 400 €	2	4 800 €	base : 600€ / jour x 4 j x 2 médecins en moyenne par jour (pendant la manifestation)
Jeux Mondiaux des Transplantés	7 200 €	800 €	8	6 400 €	base : 800 € / jour * 8 j * 1 médecin (CA)
		800 €	1	800 €	base : 800 € / jour * 1 médecin (CA)
Coupe Anals, Journée Sportive Castelnau, etc.	2 400 €	80 €	30	2 400 €	base : bénévoles 80€ / jour * 30 bénévoles
Divers (CA & réunion de travail, stands, ambassadeurs, webinaires de formation, conférences)	3 929 €	80 €	14	1 120 €	base : bénévoles 80€ / jour ; AFIDTN (3j) * 2 bénévoles, SFNDT (2j) * 2 bénévoles, conférences, journée sport Chatillon, etc.
		2 809 €	1	2 809 €	base : bénévoles 80€ / jour ; 4j CA + 1j AG (présence 6h/jour moyen) * 7 administrateurs + RT 2h * 12 bénévoles soit 3j * 8 bénévoles
				257 689 €	

Les contributions volontaires en nature des partenaires ont fait l'objet d'une valorisation répartie de la façon suivante :

Evènement / Action	Montant contribution nature	TOTAL €	Commentaires
Course du cœur	153 537 €	10 000 €	partenariat PLANET PUBLISHING (Medisite)
		44 000 €	partenariat LE FIGARO
		16 000 €	partenariat LE FIGARO.FR
		22 500 €	partenariat RENAULT
		30 000 €	partenariat RATP
		2 491 €	OCTO
		3 820 €	LA COMPAGNIE DES PYRENNES
		6 055 €	GENUS SPIRIT
		21 986 €	partenariat SAP
		505 €	WELEDA
Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés	10 000 €	10 000 €	partenariat PLANET PUBLISHING (Medisite)
		167 357 €	TOTAL

